

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°5
AVRIL-
MAI 2015





LE MOT du maire

Chers amis,

Nous avons déjà longuement parlé de la réforme territoriale qui va bouleverser la carte géopolitique de la France et celle de notre territoire ; le prochain "Sanglier" de la CCPF reviendra précisément sur ce dossier, je vous invite à le lire pour connaître les dernières actualités intercommunales. Associée à cette réforme territoriale et l'objectif de rationalisation, le préfet a confirmé la nécessité de dissolution des syndicats intercommunaux à l'horizon 2017. La compétence eau potable, aujourd'hui répartie entre le Syndicat des Eaux de Fillière et les régies de Villaz et Nâves, devrait donc être prise par la nouvelle entité territoriale qui sera définie.

Ce numéro du Villaz & Vous s'est donc plutôt penché sur l'actualité de notre village en vous proposant un dossier sur l'agriculture villazoise.

Dans ce domaine également, 2015 verra l'entrée en vigueur de réformes. La nouvelle politique agricole commune (PAC) sera appliquée avec entre-autres ses contraintes liées à l'environnement, la modification des répartitions des aides et la fin des quotas laitiers sous la forme actuelle. La fusion fin 2014 des coopératives laitières d'Aviernoz, Les Ollières, Thorens et Villaz qui sont devenues une seule entité : la Coopérative Laitière Parmelan Glières a été faite dans le but de rationaliser, optimiser les moyens et sécuriser les revenus des sociétaires.

Nâves avait déjà fusionné avec Villaz depuis les années 1970, auxquelles s'étaient jointes depuis quelques années les coopératives d'Annecy le Vieux et Saint Martin Bellevue.

Un mot sur notre budget communal, qui est, à l'heure où j'écris ces mots en cours de finalisation pour un vote prévu le 16 mars ; pour vous informer que l'essentiel des dépenses d'investissements sera consacré à la maison médicale et à la sécurité.

Je n'ai pas eu l'occasion d'évoquer avec vous les événements nationaux qui ont marqué tragiquement ce début d'année 2015.

Dans des circonstances exceptionnelles suite aux attentats qui ont visé la liberté d'expression, de communication et tout simplement notre République, nous avons, en silence lors de nos rassemblements et avec nos enfants à l'école, rendu un hommage émouvant aux victimes.

La France a montré au monde entier qu'elle pouvait être solidaire, se mobiliser et résister lorsqu'elle est attaquée.

Votre maire,
Christian MARTINOD



Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Ferraris, adjointe au maire / Stéphanie Gerbaud, conseillère municipale / Bernard Clary, adjoint au maire / Nathalie Vono, conseillère municipale / Aurélia Gomila, adjointe au maire

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, Bernard Dufournet, Sylviane Baud

Crédit Photo : Mairie, club des sports, APE

Retour en images à Villaz



Le samedi 28 février s'est déroulée l'épreuve de dictée annuelle de la bibliothèque. Petits et grands ont planché sur des textes de Flaubert autour du carnaval. Comme toujours ce fut une réussite.



Le dimanche 15 mars se sont retrouvés dans la salle des fêtes, nombre de nos aînés villazoïses et villazoïses, autour d'un repas convivial.

Deux doyens de l'assemblée ont reçu un bouquet de fleurs des mains de monsieur le Maire.



Le jeudi 15 janvier, visite dans la mairie du groupe théâtre du FJEP des 11-13 ans, accompagné de leur professeur Stéphanie Pollien. C'est en suivant Christian Martinod pas à pas que les élèves théâtre ont pu découvrir les lieux et l'organisation de notre mairie. Nous espérons qu'ils auront trouvé là quelques sujets d'inspiration pour leur prochaine pièce "N'oubliez pas Colibri" dont l'intrigue se joue en mairie. Rendez vous en fin d'année scolaire pour les découvrir sur les planches.



Finances municipales le budget 2015 a été voté

Lundi 16 mars, le conseil municipal a voté le budget primitif de l'année 2015, qui s'équilibre à hauteur de 5 843 984€, dont 3 012 190€ pour le fonctionnement et 2 831 794€ pour l'investissement. Les taux des trois impôts locaux n'augmenteront pas.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat conjuguée à la hausse de dépenses imposées par la loi, le budget adopté prévoit un volume d'investissements important, sans hausse de la fiscalité, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'à l'excédent de gestion de l'année écoulée. En effet, l'activité de 2014 a été ralentie par le renouvellement municipal et l'installation de la nouvelle équipe avec le réexamen de certaines actions.

L'excédent de 647 000€ a été reporté à la section de fonctionnement, ce qui explique le montant de 3 000 000€, supérieur à l'investissement mais cela n'implique pas l'affectation automatique de cette somme à de nouvelles dépenses de fonctionnement. Le graphique montre bien le virement opéré vers l'investissement à hauteur de 1 138 400€ et illustre la capacité de notre commune à investir pour moderniser et développer ses équipements et services à la population.

LES PRINCIPALES RECETTES

La fiscalité locale directe : 855 000€

Le budget reconduit le montant perçu en 2014. Néanmoins, même si les taux de fiscalité n'augmentent pas, les recettes réelles seront sensiblement supérieures, sous l'effet conjugué de la revalorisation annuelle des bases et de la prise en compte des nouvelles constructions. Les taux d'imposition de Villaz sont inférieurs à la moyenne départementale.

Toutefois, à cette fiscalité communale s'ajoutent, pour le contribuable, la fiscalité votée par l'intercommunalité qui n'évoluera pas en 2015 ainsi que la fiscalité votée par l'Etablissement Public Foncier qui, elle, sera en hausse sensible.

Les dotations de l'Etat :

Baisse prévue de 51 000€, soit 41 000€ sur la dotation forfaitaire au titre de la contribution demandée aux collectivités pour le redressement des comptes publics (allocation attendue - 255 500€) et 10 000€ sur le reversement de la taxe additionnelle aux droits de mutation (allocation attendue 55 000€) ; cette baisse est liée au ralentissement du marché immobilier.

La dotation de solidarité aux communes rurales devrait être maintenue à 95 000€.

L'allocation de compensation de la Communauté de Communes du Pays de Filière : 300 000€.

Cette allocation forfaitaire est née du transfert vers l'intercommunalité de l'impôt économique (ex-TP). Elle était de 350 000€ en 2014 et a été réduite suite au transfert de la gestion de la crèche à la CCPF.

LES DÉPENSES

Le fonctionnement

• Les dépenses de gestion et les charges de personnels ont été contenues. La seule augmentation significative est liée à l'application des nouveaux rythmes scolaires et à la prise en charge des temps d'activités périscolaires. La charge restant à la commune est de l'ordre de 40 000€ (budget de 59 000€ allégé de l'aide de l'Etat de 18 000€).

• Participation en hausse au fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales : Villaz contribue à la solidarité envers les territoires défavorisés.

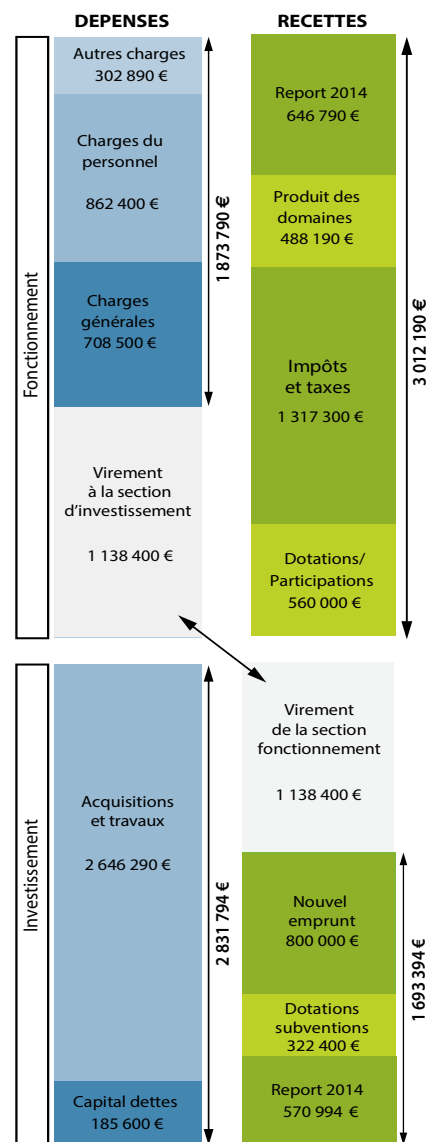
Notre participation à ce fonds d'Etat est passée de 7 000€ en 2013 à 17 000€ en 2014 et 28 000€ en 2015.

La dette

L'annuité 2015 est stabilisée à 255 000€. Le remboursement de l'emprunt de 800 000€ pour l'achat des locaux de la Maison médicale ne prendra effet qu'en 2016 ; l'annuité de 63 200€ sera couverte par les loyers. Les aménagements, évalués à 475 000€, sont, quant à eux, autofinancés en totalité par la commune.

Les investissements

Sur les 2 600 000€ d'investissement prévus, la moitié correspond à des projets engagés l'an dernier dont la réalisation doit s'achever en 2015, essentiellement la maison médicale avec les aménagements intérieurs, la sécurisation des accès et les réseaux. Pour les nouveaux projets structurants figurant dans le programme du mandat- sécurisation de la liaison les Vignes / Chef-lieu, construction d'une salle multi activités, aménagement du chef-lieu, il est prévu de financer les études préparatoires. S'agissant des travaux courants, priorité est donnée au renforcement de la sécurisation routière, à la mise aux normes et à l'amélioration de nos bâtiments et équipements communaux (écoles / équipements sportifs...).



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget de l'eau a été voté en équilibre à hauteur de 1 072 399€ dont 540 756€ pour la section d'exploitation et 531 643€ pour l'investissement. Les recettes proviennent principalement du produit de la vente de l'eau, de l'ordre de 250 000€. La commune collecte aussi certaines taxes pour le compte du SPANC et de l'Agence de l'eau qui sont ensuite reversées à ces organismes. Comme pour le budget principal, on enregistre un important excédent de gestion de l'année 2014 (235 000€). Parmi les investissements, 3 projets importants sont programmés : travaux de renforcement au Pont d'Onnex, route du Château, route des Vignes (Crêt de Paris au chemin des Vergers).



Les rythmes scolaires à Villaz

Bilan intermédiaire rentrée 2014/2015

Depuis le mois de septembre, nous accueillons en moyenne **270 enfants par jour** (primaire et maternelle). Les élèves sont répartis en **8 groupes pour les élémentaires** et en **6 groupes pour les maternelles**.

L'équipe d'animation des TAP est composée de **23 animateurs** qui interviennent chaque jour ou ponctuellement.

En février dernier un questionnaire a été diffusé par mail aux parents d'élèves de l'école primaire de Villaz, l'équipe municipale souhaitait connaître leur ressenti sur la mise en place des rythmes scolaires. Les résultats sont encourageants et confortent notre choix de travailler sur le contenu pédagogique des TAP afin de donner du sens à ces nouveaux temps d'activités.

Le contenu des TAP est enrichi ponctuellement par des interventions et des thématiques transversales.

- Pour les 4^e et 5^e périodes, une thématique annexe basée sur le développement durable et l'éco-citoyenneté sensibilisera nos enfants au tri des déchets et au respect de l'environnement. Ce thème concernera les élèves des classes de Mme Brenas et de Mme

Gamba jusqu'à fin juin, un jour par semaine. A la fin de la séquence, la personne en charge des déchets à la CCPF fera une intervention auprès des enfants.

- Une mallette d'activités sur le thème du littoral permettra aux enfants de découvrir un autre milieu que celui de la montagne. Tous les groupes en bénéficieront durant les deux dernières périodes de TAP.

- La mairie et les sapeurs-pompiers se concertent afin de réaliser deux séquences de 45 minutes sur les premiers secours et les gestes qui sauvent. Cette intervention s'adressera plutôt au CM2, à confirmer.

Le planning des activités issues de la thématique des 5 continents est consultable sur le site de la mairie.

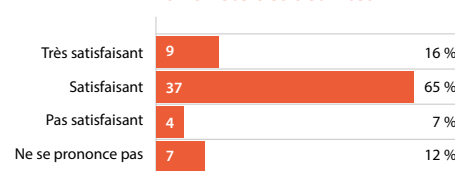
LES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2015/2016

Le fond d'amorçage à destination des mairies et mis en place pour la rentrée 2014/2015 (50 euros par élève) est reconduit pour la rentrée prochaine. En revanche, son obtention est liée à la mise en place d'un PEDT* sur le territoire intercommunal. Villaz

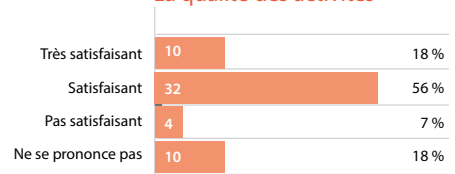
ainsi que les 8 autres communes de la CCPF ont déposé ce document, il a été approuvé par délibération du Conseil Municipal de Villaz réuni le 2 mars 2015.

Suite au questionnaire et aux réunions avec le comité de pilotage dédié au rythmes scolaires, il a été décidé de ne pas demander d'ajustement sur les horaires mais de travailler plus spécifiquement sur les contenus.

La variété des activités



La qualité des activités



*PEDT : projet éducatif de territoire

UNE NOUVELLE ENTRÉE COMMUNE POUR L'ÉCOLE DE VILLAZ

Dans un souci pratique et sécuritaire, la municipalité a souhaité réfléchir à une entrée commune pour l'ensemble de l'école primaire de Villaz. Notre objectif était de trouver une solution simple pour les familles récupérant leurs enfants à la même heure dans deux lieux différents et de veiller à appliquer le renforcement des mesures de sécurité suite aux événements de janvier et assurer un cheminement serein des entrées et sorties des élèves.

Ainsi, en concertation avec la directrice de l'école primaire, une nouvelle entrée commune sera officielle à la rentrée des vacances de Pâques, à partir du jeudi 30 avril 2015. Tous les élèves de l'école de Villaz, de la petite section au CM2 entreront et sortiront par le portail situé sur le parking de l'école maternelle.

Pour toute arrivée au-delà de l'horaire prévu, il faudra alors utiliser la sonnette sur la porte d'entrée de l'école maternelle.



PROJET JEUNESSE : STREET ART SUR L'ALGÉCO

Le projet

- Proposer aux adolescents de notre village (entre 12 et 17 ans) de s'initier au Street art tout en embellissant un bâtiment qui en a besoin, l'algéco situé dans la cour de l'école.

Comment ?

- Lors d'ateliers de 5 séances de 3 heures chacune, probablement à partir du mois de mai.
- Séances encadrées par un artiste issu du collectif annécien "Art by friends".
- L'artiste élabore le dessin et le projet avec le groupe.
- Des séances à la carte, le groupe peut être constitué de personnes différentes à chaque atelier.

Les inscriptions se feront courant avril et plus de détails vous seront transmis durant cette période. N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie.



L'agriculture villazoise

Hier

En 1860, l'agriculture constitue l'activité dominante de Villaz, qui compte alors une population de 878 habitants. 140 exploitations travaillent 1000 hectares de terre, soit une moyenne de 7 ha par cultivateur.

Des activités d'élevage et de cultures vivrières. En 1894, sur les 120 cultivateurs, une cinquantaine crée « la Fruitière », une société en participation pour l'exploitation d'une fromagerie où, chaque jour, 2000 litres de lait sont transformés en fromage emmental. Une porcherie de 300 porcs jouxte la fromagerie. Au XX^e siècle, L'essor industriel des "trente glorieuses" provoque un exode rural tandis qu'apparaissent à Villaz quelques "double-actifs", des ouvriers-paysans qui partagent leur travail entre la ferme et l'usine.

Durant les années 1960/1970, la mécanisation réduit le nombre d'exploitants mais améliore les rendements : 50 exploitations sont répertoriées en 1980, dont 43 porteurs de lait à la Coopérative, qui collecte quotidiennement 8000 litres de lait.

La pression foncière engendrée par la proximité géographique de l'agglomération annécienne se fait fortement sentir durant les années 1990 à 2010. Elle rend nécessaire une politique rigoureuse d'aménagement de l'espace afin de protéger les activités agricoles. Cependant, la pérennité des exploitations n'étant pas toujours assurée, leur nombre baisse de moitié tandis que la S.A.U (surface agricole utile) régresse de 20 % environ.

Aujourd'hui

En 2015, Vingt-trois chefs d'exploitation se partagent aujourd'hui une S.A.U. de 752 hectares, ce qui signifie que la surface moyenne travaillée par exploitation a fortement progressé puisqu'elle s'établit actuellement à 33 hectares.

L'agriculture n'est plus l'activité dominante de Villaz qui compte une population de 3200 habitants, dont la grande majorité travaille dans les services, l'industrie et l'artisanat. Mais le monde rural est très bien représenté par 23 chefs d'exploitation dynamiques. **En 2003, les fermes de la commune possédaient 880 bovins ; actuellement on en compte 987** (équivalent UGB Unité Gros bovin), soit une progression de plus de 10 %.



Tournée essentiellement vers l'élevage laitier, la viande et le maraîchage, l'économie agricole de Villaz s'est bien adaptée aux conditions du monde contemporain. Elle s'est modernisée en se formant aux méthodes de production, aux exigences de la génétique et du contrôle sanitaire. Avec succès, le cultivateur d'hier est devenu un dirigeant d'entreprise d'excellent niveau scientifique doublé d'un gestionnaire avisé. La coopérative laitière "Parmelan-Glières", chargée de la fabrication du fromage reblochon et de sa commercialisation, est le fer de lance du renouveau de l'économie rurale de la commune.

Chaque printemps, le 1^{er} dimanche de Mai, la "Foire aux Bestiaux" renoue avec la tradition des comices agricoles pour le plus grand plaisir d'un public élargi.

Quant à l'avenir, en dépit des aléas d'une conjoncture nationale, européenne et mondiale de plus en plus imprévisible, il

sera formaté à la mesure de l'engagement des acteurs du territoire.

- Aux professionnels agricoles de poursuivre et d'améliorer leurs activités, dans le contexte particulier d'un village rural péri-urbain, proche d'une grande agglomération,
- Aux élus de mettre en place une politique de long terme préservant l'outil de travail en exprimant leur considération renouvelée aux acteurs de la ruralité.

AGE MOYEN DES CHEFS D'EXPLOITATION (source MSA 2012)

moins de 40 ans	6
de 40/50 ans	4
de 50/60 ans	7
plus de 60 ans	6

Type d'agriculture	Surface agricole utile	Nombre d'agriculteurs
Grande culture, maraîchage, céréales, arboriculture	17 hectares	4
Bovins / lait	532 hectares	14
Bovines / viande	102 hectares	6
Ovins / Caprins	17 hectares	3
Autres (volailles...)	84 hectares	5
Total	752 hectares	32 (dont 9 intermittents)

Rencontre

Rencontre avec nos plus anciens agriculteurs toujours en activité dans une petite ferme de notre commune.

En 2014, François Sonnerat, 89 ans et Raymond Sonnerat, 84 ans agriculteurs et frères à Moiron conservaient toute leur ferveur du métier de paysan pour s'occuper avec soin de leur troupeau d'une vingtaine de vaches. En mars 2015, il reste 7 vaches dans leur vieille écurie. Confortablement installés dans la cuisine, François et Raymond racontent la vie de paysan à Villaz dans les années 1940, au temps où notre commune comptait encore plus de 100 exploitations agricoles. Ils avaient choisi de rester à la ferme pour reprendre ensuite l'exploitation familiale. Leurs vies étaient partagées entre le travail de la ferme pour Raymond et les tournées chez les agriculteurs pour François qui accompagnait leur père Alphonse, lui-même marchand de bestiaux "maquignon". Ils semblent heureux de cette vie de labeur où le respect de la terre, l'amour du travail bien fait et le soin des animaux étaient une priorité.

C'est avec nostalgie qu'ils parlent des foires aux bestiaux où se rencontraient les maquignons avec leurs "gros" portefeuilles attachés à la poche intérieure d'une grande blouse noire ; le retour



tardif de la fruitière où parfois l'âne qui tirait la charrette, rentrait seul à la ferme car son maître était resté un peu trop longtemps au "bistrot"; l'entraide pour les fenaisons qui permettaient de se retrouver dans la bonne entente et de rajouter qu'avant « on pouvait vivre » avec 7 à 10 vaches sur une ferme alors qu'aujourd'hui il faut au moins 30 vaches par agriculteur ! « On savait qu'avec la vente d'un litre de lait on pouvait acheter un litre de vin, aujourd'hui il en faut 10 fois plus » ; « Pour un jeune qui veut s'installer, ce n'est pas facile surtout s'il ne peut pas reprendre une exploitation familiale ; mais si on a envie de le faire, si c'est une passion alors c'est un beau métier et il faut les encourager. ... »

C'est alors qu'un jeune agriculteur de Villaz vient

rendre visite à nos anciens qui le questionnent sur son engagement d'agriculteur. Il ne regrette pas d'avoir choisi de reprendre la ferme familiale car c'est un vrai projet professionnel, l'élevage de ses animaux et la gestion de la ferme restent un plaisir même si il dit « ne pas compter ses heures, surtout en période de fenaisons ».

François confie avec un peu de tristesse que bientôt l'écurie sera vide, les dernières vaches vont être vendues. Une page se tourne, les courges entreposées sur la planche au-dessus du râtelier de l'écurie n'auront plus la bonne chaleur des vaches pour se conserver jusqu'au printemps.

Merci à Georgette, François et Raymond pour cet agréable moment passé en leur compagnie.



De nouvelles pratiques pour un nouveau regard sur l'agriculture : les jeunes relèvent le défi.

Lucas Martin, 19 ans, est natif de Villaz. Il se souvient des moments de son enfance passés à choyer poules et lapins dans la ferme de ses grands-parents. Le plaisir de ce contact avec les animaux ne l'a jamais quitté et Lucas choisit très tôt une orientation professionnelle où le travail s'effectue en plein air et proche des bêtes. C'est ainsi qu'après une année de seconde générale, il poursuit sans hésitation au lycée agricole de Poisy et affirme son choix grâce à 5 semaines d'apprentissage au GAEC Les Narcisses. « J'ai trouvé ma voie ! » lance Lucas, rayonnant. Après l'obtention d'un baccalauréat technologique, il enchaîne avec l'enseignement supérieur en alternance, en section B.T.S.

d'Analyse et de Conduite des Systèmes d'Exploitation dans une école de l'Ain. Sa formation prendra bientôt fin après 2 ans d'apprentissage au GAEC Les Narcisses.

La formation théorique lui a enseigné les pratiques d'une agriculture moderne, avec l'appui d'une technologie de précision et une sensibilité certaine à l'écologie : gérer les comptes d'une exploitation, respecter l'environnement, exploiter les sols avec soin, utiliser des engrais choisis et les épandre avec modération, veiller à une saine alimentation des bêtes. « Je pense qu'il est essentiel d'aimer ce travail et d'être motivé pour le faire bien » continue Lucas, épanoui, gratifiant chaque vache qu'il approche d'une tape amicale.

Alors, quel avenir pour les fermes de demain ? Lucas avance qu'il faut protéger les fermes au devenir pérenne et faire en sorte de revaloriser l'image de l'agriculture auprès de la population. Face à l'installation grandissante de la population en zone rurale, les agriculteurs demandent à ce que les nouvelles constructions ne se soient pas prévues trop près des fermes. Lucas explique : « oui, car nous devons emmener le troupeau toujours plus loin pour pâturer, et il est préférable que les bêtes n'empruntent pas la route trop longtemps, à la fois pour leur sécurité et pour la circulation des usagers ».

A Villaz, cette attente est prise en compte par la municipalité et la commission d'urbanisme veille à la préservation du patrimoine rural à travers le PLU, les agriculteurs en conviennent. Une nouvelle agriculture se dessine au service d'une population attentive à sa santé, à la protection de la terre et de l'air, à la nourriture qu'elle consomme.

A la fin de ses études et avant d'exploiter à son tour, Lucas nourrit le projet d'explorer les pratiques employées dans d'autres fermes, vers d'autres continents. L'agriculture est donc portée par des vents favorables, merci pour ce témoignage Lucas et bon voyage !

Porteuse d'avenir, l'agriculture à Villaz doit avoir toute sa place et être considérée comme une véritable ressource économique et environnementale pour notre commune. Nous nous devons de protéger et pérenniser l'activité des agriculteurs notamment en conciliant les spécificités de l'habitat des agriculteurs avec celui de l'habitat résidentiel et c'est avec le sourire que nous partageons les espaces de circulation avec les troupeaux qui se déplacent quotidiennement.

Coopérative laitière Parmelan-Glières

Le 25 octobre 2014 a été célébrée dans notre commune l'alliance de la coopérative laitière "Parmelan-Glières" avec les Fromageries Chabert, premier producteur indépendant de fromages savoyards. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les coopératives laitières d'Aviernoz, des Ollières et de Thorens avaient fusionné avec la coopérative du Parmelan de Villaz, pour créer une coopérative unique baptisée "Parmelan-Glières".

Celle-ci, dont le siège est fixé à Villaz, gère désormais deux ateliers de fabrication modernisés aux normes européennes :

- L'un à Villaz, spécialisé dans la production du reblochon (en moyenne 7 000 reblochons par jour)
- L'autre à Thorens spécialisé dans la fabrication du fromage d'Abondance (100 meules par jour).

Une trentaine d'employés travaillent sur les deux sites aux différentes étapes de production. Une quarantaine d'agriculteurs-sociétaires livrent annuellement 10 millions de litres de lait, 8 d'entre eux sont de Villaz.

Pourquoi cet accord ?

Dans notre région où les fromages AOC (appellation d'origine contrôlée) et IGP



(indication géographique protégée ont acquis une réputation de qualité supérieure, c'est le prix du fromage qui détermine le prix du lait.

Afin de ne pas subir des baisses sur le prix du fromage (donc le prix du lait), les fromageries Chabert ont souhaité le rapprochement des deux ateliers, pour pouvoir équilibrer les flux de production selon la demande du marché et gérer son stock au plus près. Ainsi, lorsqu'il

y a risque de surproduction de reblochons, le lait de Villaz est transformé en Abondance dans l'atelier de Thorens et réciproquement. La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle coopérative a été présidée par M. Albert Hofer, Président de la nouvelle coopérative "Parmelan-Glières", et M. M. Luc et Gérard Chabert, propriétaires dirigeants des fromageries éponymes.

La Foire aux bestiaux : déjà 30 ans !

Veaux, vaches, cochons, couvées.... Le premier dimanche de mai est devenu le rendez vous incontournable des éleveurs de la région et des maquignons, mais aussi des habitants de Villaz et d'ailleurs.

L'édition du 3 mai 2015 marquera le 30^e anniversaire de la foire. Tout a commencé le 27 avril 1985, avec seulement 20 vaches et l'enthousiasme des agriculteurs. Une foire existait dans le passé mais avait dû s'arrêter en 1968, les lecteurs perspicaces chercheront autour de la mairie les vestiges de cette époque, des anneaux scellés pour attacher les bêtes. En 1985, pas encore d'immeubles ni de pharmacie, un seul bâtiment scolaire... et une foire implantée dans les prés.

La foire aux bestiaux de Villaz, c'est l'enfant chéri de Gérard Tardivel qui dès son plus jeune âge a toujours été passionné par les animaux. Il s'entoure aujourd'hui d'une équipe de 70 bénévoles au sein de Villaz Foire Association pour l'organisation de cet événement. La foire, ce sont des moments cocasses comme l'évasion d'un veau dans



les rues du village, ou émouvants comme le vèlage. Mais ce sont aussi des moments de stress : les années avec la pluie, les épidémies de fièvre aphteuse ou de grippe aviaire. C'est également la recherche de nouveautés, comme le partenariat avec le Val d'Aoste.

Rendez vous est donné le 3 mai 2015, avec le soleil, les 300 exposants et les 12 000 visiteurs attendus. Venez en famille plonger dans l'univers de nos fermes.



Le rond point de Mercier

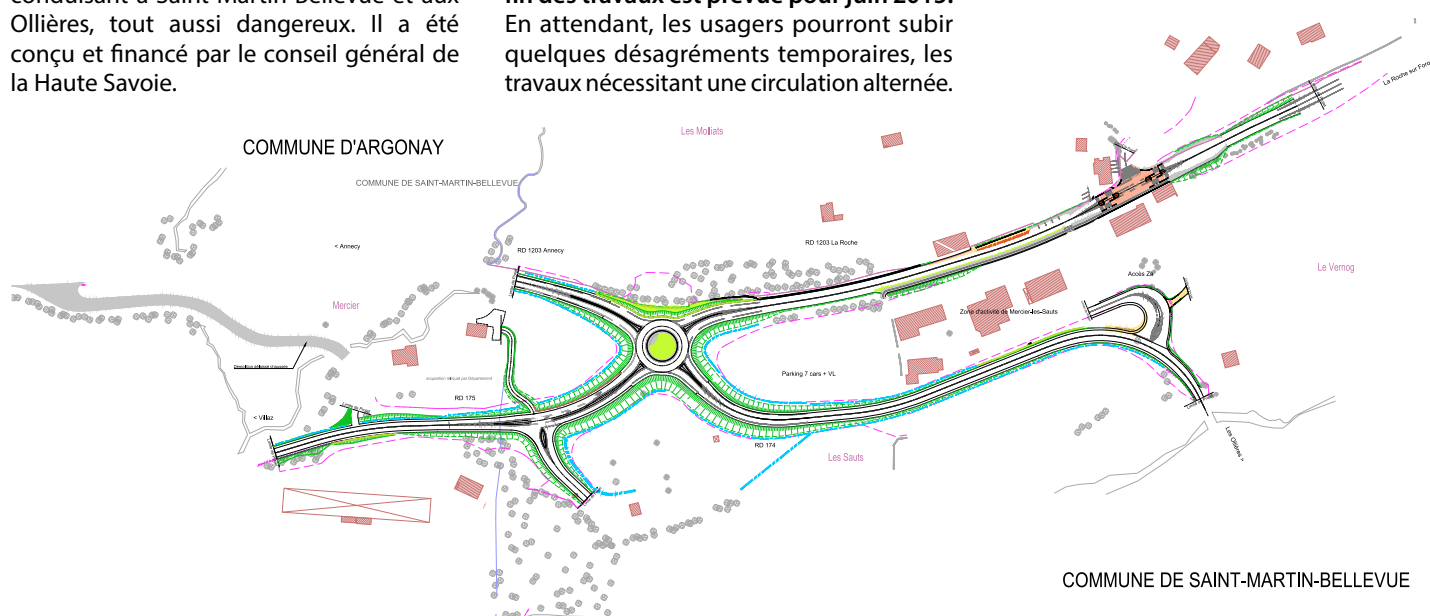
Déboucher sur la route de la Roche sur Foron est toujours une épreuve redoutée de tous les habitants de notre commune, et des occupants et visiteurs de la zone d'activité de la Fillière. Longtemps attendu, l'aménagement de cet accès se concrétise enfin par la création du rond-point de Mercier. Cet aménagement va également permettre de remplacer le carrefour conduisant à Saint Martin Bellevue et aux Ollières, tout aussi dangereux. Il a été conçu et financé par le conseil général de la Haute Savoie.

Le plan joint montre le projet. Concrètement, en venant de Villaz, les conducteurs n'accéderont plus directement sur le CD 1203, mais commenceront par rejoindre le rond point situé à Mercier.

Le chantier a pu paraître au point mort à certains, mais il n'en était rien : durant un an, les terrains ont été pré-chargés afin d'éviter les problèmes de tassement ultérieurs. **La fin des travaux est prévue pour juin 2015.** En attendant, les usagers pourront subir quelques désagréments temporaires, les travaux nécessitant une circulation alternée.

Des réflexions sont en cours entre la communauté de communes du pays de Fillière et la commune de Saint Martin Bellevue sur les aménagements qui pourront être réalisés autour du rond-point.

Pour nous, villazoïses, cet accès sécurisé au CD 1203 devrait indirectement permettre de réduire la circulation par le pont d'Onnex.



Le Conseil Municipal en bref

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr

Conseil du 9 février

Participation à la protection sociale complémentaire du personnel communal
Délibération remplaçant celle du 1^{er} décembre, le centre de gestion ayant demandé que le nom de la mutuelle choisie ne figure pas dans la délibération.

Approbation de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés (SYANE)
La commune décide d'adhérer au groupement de communes que coordonnera le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie.

Régularisation d'emprise route du pré fleuri
4 parcelles situées le long de la route sont acquises au prix de 1,5 € le m² (régularisation liée à un élargissement réalisé par le passé)

Cession de terrains route de Grattepanche
2 titulaires de permis de construire s'étaient engagés à céder pour 1 euro symbolique une emprise nécessaire au futur élargissement de la route. Il s'agit de passer les actes correspondants.

Modification n°3 du PLU

Approbation de la modification n°3 du PLU ayant pour objet de compléter le règlement pour une meilleure définition des formes urbaines retenues

Création d'emplois saisonniers été 2015

2 emplois saisonniers sont créés (juillet et août)

Convention avec le SILA

Décision de passer une convention avec le SILA pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement.

Conseil du 2 mars

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs, et affectation des résultats du budget général et du budget de l'eau

Les comptes ont été approuvés et les résultats affectés

Fixation des taux 2015 d'imposition de la commune

Il a été décidé de maintenir les taux de 2014

Vote des subventions aux associations

La proposition d'attribution est adoptée. Le total représente 40 423 €, soit 600 € de plus qu'en 2014.

Projet éducatif territorial

Le conseil a approuvé le projet élaboré par la CCPF et nécessaire à l'obtention de l'aide de l'État dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

CRÈCHE LES RENARDEAUX

Actualité :

Deux professionnelles participeront à un colloque sur "la parentalité à co-construire" afin de continuer à progresser dans la réflexion sur la place des familles dans la vie des Renardeaux. Afin de fonctionner selon des pratiques responsables et durables, la crèche utilise maintenant des couches lavables.

Anniversaire : 1995-2015 : 20 ans de bonheur aux Renardeaux

Invitation officielle à toutes les familles ayant connue une belle aventure aux Renardeaux depuis 1995. Pour nous rejoindre le samedi 4 juillet de 15h à 19h pour les bambins de 4 mois à 17 ans. Activités diverses sur le parking de la salle des fêtes. Et de 20h à 2h du matin pour les adultes à partir de 18 ans pour une fiesta party dansante sur le parking de la salle des fêtes.

On compte sur vous toutes et tous pour une belle fête.

Inscriptions et explications auprès de Laurent Auger 06 16 17 36 46
mail : feted20ans.lesrenardeaux74@gmail.com

CLUB DES SPORTS

Reprise des cours d'escalade à partir du 15 mars :

Le lundi : 5/6 ans de 16h à 17h, 7/10 ans de 17h15 à 18h45, et pour les ado/adultes de 19h à 21h.

Le jeudi : 5/6 ans de 16h à 17h et les 7/10 ans de 17h à 18h30.

Excellente saison pour tous nos skieurs. Pour compenser le début d'hiver peu enneigé, les entraînements auront lieu jusqu'au samedi 21 Mars inclus.

Le 14 Février, 150 enfants de 8 à 10 ans des différents clubs de la région ont pu prendre le départ de la course "Microbe" organisée par le club des sports. Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation et la réussite de ce projet.

Et toujours plus de renseignements ou l'actualité du club : www.csvillaz.fr
ou rdv sur notre page Facebook.



LE BALAFON SAVOYARD

Le voyage à Doudou en février 2015 nous a permis de voir un collège très actif avec ses trois classes : 6^e, 5^e et 4^e.

Nous avons pu voir un grenier bien rempli. Les réserves de céréales sont conséquentes et permettront d'éviter la famine. Les habits du container, distribués la veille de Noël, ont été très appréciés et nous avons pu assister à la répartition et la vente d'une partie des vélos.

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 10 mai à l'adresse mail : communication@villaz.fr

La prochaine édition du Villaz & Vous paraîtra fin mai, ce sera le n°6 de juin-juillet-août.

Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.

Ces règles nous permettent de publier tous les articles qui sont envoyés dans des conditions optimum. Nous remercions toutes les associations de Villaz, grâce à votre aide nous publions un magazine municipal apprécié de tous.

FJEP

Stage de sculpture d'argile : "reportage animalier"

Intervenante : Stéphanie Gerbaud

Mardi 21 et mercredi 22 avril : 13h30 - 16h30

A partir de 6 ans : 40 €

Jeudi 23 et vendredi 24 avril : 13h30- 16h30

A partir de 10 ans et ados : 40 €

Matinée sculpture adulte :

Samedi 25 avril : 9h30-12h30 - 30 €

Inscriptions : gerbaud.stephanie@gmail.com

Stage arts plastiques adulte

Intervenante : Séverine Deletraz

Samedi 11 avril : 9h - 18h

Inscriptions : sevie.d@orange.fr



ASP

Les joueurs de football de l'ASP retrouvent avec joie les terrains de jeu avec le retour des beaux jours !!

Pensez à consulter régulièrement le site internet du club : aspv.footeo.com

Il contient de nombreuses rubriques : les rencontres et résultats de toutes les catégories, les plannings des accompagnateurs, les actualités et photos, un concours de pronostics, les convocations, des articles décalés ne manquant pas d'humour, la boutique... et un forum. A très vite.

Pour tous renseignements, Mathieu :

04 50 64 90 34 ou 06 62 41 26 06

mathieu.aspvillaz@gmail.com

ou au stade Louis Baud, route des Vignes



La classe de 4ème de Doudou



APE

L'APE organise sa deuxième édition du vide grenier des enfants !

Cette manifestation se déroulera dans la cour de l'école de Villaz, le dimanche 10 mai 2015. Que vous soyez vendeurs ou acheteurs

n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Le bon d'inscription sera mis en ligne, courant avril, sur le site de l'APE.

<http://www.apevillaz.fr>



L'ACEPP 74

Association des Collectifs Enfants, Parents et Professionnels de la Haute-Savoie qui soutient les initiatives parentales comme par exemple la création de ludothèques, de cafés des parents, des lieux passerelles, d'accueil enfants/parents, des relais assistants maternels.... L'ACEPP s'engage pour la reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant, pour la qualité d'accueil et l'éveil de l'enfant, la coopération parents professionnels

en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire et ouvertes à tous.

Participez aux actions de l'ACEPP 74, aux orientations, en rejoignant notre équipe de bénévoles à Villaz. Des parents et des professionnels acteurs sur leur territoire !

Contact : ACEPP 74

153, avenue de Bonatray 74370 VILLAZ

Tél. : 04 50 23 20 87 - www.acepp74.fr

PAROISSE SAINT MARC : 2015

Jeudi 26 mars : Célébration du Pardon (ou Réconciliation) pour préparer Pâques, à Nâves à 15h et à Groisy à 19h30

Dimanche 29 mars : fête des Rameaux, messe à Nâves à 10h

Jeudi 2 avril : Jeudi Saint, messe à Villaz à 20h

Vendredi 3 avril : Vendredi Saint, célébration de la Passion à Argonay à 20h

Samedi 4 avril : Samedi Saint, Veillée Pascale, messe à Pringy à 21h

Dimanche 5 avril : fête de Pâques, messe de la Résurrection à Nâves à 10h

Jeudi 14 mai : fête de l'Ascension, messe à 10h à Villaz. Première Communion

Dimanche 24 mai : Fête de la Pentecôte messe à Cuvat à 10h

Dimanche 31 mai : Célébration de la Confirmation, messe à Pringy à 10h

Informations hebdomadaires sur la feuille de semaine et plus générales : www.diocese annecy



TENNIS CLUB DE VILLAZ

C'est la reprise !!

La reprise de l'école de tennis du TCV est prévue pour le lundi 23 mars 2015. L'organisation et les horaires sont similaires à ceux de cet automne. Le TCV engage également deux équipes, homme et femme, pour les compétitions de printemps qui débutent le dimanche 22 mars 2015.

Faire du tennis :

Le TCV souhaite également mettre en place un cours "adulte débutant", en soirée qui reste à définir. De même nous souhaitons renforcer l'équipe féminine par de nouvelles recrues. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître par le biais du site internet puis rubrique contact.

Compétition :

2 équipes seniors (1 équipe femmes, 1 équipe hommes) sont engagées cette saison en championnat départemental. Les matchs ont lieu du 22 mars au 26 avril (pas de matchs le 5/04) à partir de 9h au club.

Renseignements : www.tennis.villaz.fr

Contact entraîneur B.E. /

David Vittorrelli : 06 68 79 62 19

FILIÈRES AVENTURES

L'hiver n'a pas dit son dernier mot et le printemps peut nous réserver de belles surprises...

L'équipe de Filières Aventures vous a concocté un petit cocktail de bienvenue !

Vacances de pâques : Mini-raïd à skis du 13 au 15 avril,

Stage snowboard et ski alpin les 16 et 17 avril, Raid VTT du 20 au 23 avril en Ardèche.

Escalade : Au Pan, en salle ou en extérieur, il y en a pour tous les goûts.

Mardi : de 5 à 10 ans / Mercredi : en extérieur et sessions tout terrain et canyoning, vendredi et samedi ados.

A bientôt pour de nouvelles aventures !

Infos et inscriptions : www.filiereaventures.fr ou contact :

Nicole (présidente) 06 80 91 14 22

Secrétariat : 06 87 84 76 63



La foire de Villaz fête ses 30 ans

Dimanche 3 mai organisé par Villaz Foire Association

Tournoi de pétanque

Vendredi 8 mai, organisé par l'Association Sportive du Parmelan.

Informations pratiques sur le site : aspv.footeo.com

Vide grenier des enfants

Dimanche 10 mai

2^e édition du vide grenier des enfants dans la cour de l'école, organisé par l'APE.

Plus d'infos sur www.a pevillaz.fr

Cérémonies du 8 mai

à Nâves-Parmelan à 9h45, rassemblement à 9h30, devant la Mairie.

A Villaz à 10h30, rassemblement à 10h15, devant la Mairie.

Les enfants, leurs parents, les enseignants, la population et les anciens combattants sont invités à participer à ces manifestations.

Rassemblons nous, nombreux, autour du Monument aux Morts pour commémorer la victoire de la seconde guerre mondiale et honorer la mémoire des victimes.

A l'issue de la cérémonie de Villaz, aura lieu l'Assemblée Générale de l'UDC-AFN Parmelan, à la salle des fêtes.

Les événements de votre village

Un concours vachement bien !

Vous l'aurez remarqué, les vaches ont envahi les pages du Villaz & Vous. Mais quel est le nombre exact de têtes de vache présentes dans le magazine ?

Les 3 premiers enfants à répondre, recevront des chocolats de pâques en avance.

En donnant vos noms, prénoms, âge, n° de téléphone et bien sûr le nombre de têtes de vache !

Concours ouvert aux enfants de 4 à 10 ans

Réponse à communication@villaz.fr jusqu'au mercredi 1^{er} avril inclus.

les informations pratiques

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

10 avril à 20h
24 avril à 18h
7 mai à 18h
22 mai à 18h

HORAIRES DE LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} septembre, nouveaux horaires à la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 11h
Lundi et vendredi : 14h30 à 16h30
Mardi et jeudi : 16h30 à 19h30
Fermeture le mercredi.

Tel : 04 50 60 61 64 - Fax : 04 50 60 66 73

Courriel : mairie@villaz.fr

APPEL AUX AMIS DES FLEURS ET DES JARDINS

Afin de relancer le concours des maisons fleuries de notre village, la municipalité fait appel aux bénévoles qui souhaitent faire partie du jury. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à vous faire connaître en venant à la mairie pendant les heures d'ouverture ou en nous écrivant à communication@villaz.fr

FAITS D'HIVER

L'hiver ravive notre âme d'enfant et les souvenirs des batailles de boule de neige. Quoi de plus naturel que de s'amuser. En revanche, certains automobilistes et habitants de la commune ont du faire face à une bande de quelques adolescents du village qui ont eu une attitude inadmissible, en insultant notamment les victimes de leurs lancers de boules. Le maire a du interpellé chacun des parents concernés, en espérant que leur intervention ramènera ces jeunes à une attitude plus citoyenne.

